

Association Demande de subvention

Nom de l'association:			
Fédération d'affiliation:			
_			

Dossier de de subvention 2011

--- C.N.D.S ---

PIECES A JOINDRE:

- Vos statuts déposés ou approuvés, en un seul exemplaire
 (Sauf dans le cas d'un renouvellement et si ceux ci n'ont pas été modifiés).
- → Le compte-rendu d'utilisation de la subvention

Si une subvention vous a été allouée l'an passé, fournir le compte-rendu financier de cette subvention^(*)

- → Les derniers comptes annuels approuvés.
- → Le rapport d'activité (compte-rendu d'assemblée générale)

Informations pratiques

Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 5 fiches :

→ Fiches n° 1.1 et 1.2 : Presentation de votre association.

Ces fiches sont destinées à faciliter les relations avec l'administration.

Vous indiquerez les éléments d'identification de votre association, diverses indications d'ordre administratif et juridique ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines. Ces informations, pour certaines d'entre elles, sont reprises automatiquement sur les autres fiches du dossier.

Pour recevoir la subvention, <u>yous devez disposer d'un numéro SIRET</u>. Il constituera un identifiant définitif et permanent dans vos relations avec les services administratifs. Lié aux dernières applications informatiques mises en œuvre par le CNDS, il permettra de réduire sensiblement les délais de paiement des subventions. Si vous n'avez pas encore le n° SIRET, il vous taut des maintenant, demander ce numéro à la direction régionale de l'INSEE de REIMS (TEL: 03 26 48 60 00) <u>pour qu'il figure dans ce dossier.</u> La démarche est gratuite. Il est possible de trouver son n° SIRET et code APE à partir du N° SIREN sur le site:

http://avis-situation-sirene.insee.fr

→ Fiche n° 2 : Modèle de budget prévisionnel

Dans cette fiche figure un budget prévisionnel établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

Si vous disposez déjà d'un budget établi sous cette forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.

→ Fiches n° 3.1 et 3.2 : Description de l'action à subventionner

Vous devez remplir ces fiches pour chaque action pour laquelle vous souhaitez bénéficier d'une subvention.

-Fiche 3.1 : description de l'action projetée

-Fiche 3.2 : son **budget prévisionnel** dans lequel doit figurer la subvention demandée pour cette action. **Attention**, Une subvention ne peut pas représenter 100% du financement de l'action. <u>Aucune subvention</u> <u>inférieure à 750 euros ne pourra être accordée.</u>

Cette fiche doit permettre de souligner la cohérence de l'action que vous projetez avec les objectifs du Centre National pour le Développement du Sport.

Cette fiche est essentielle pour l'instruction de votre demande.

→ Fiches n° 4.1 et 4.2 : Récapitulatif des projets et attestation sur l'honneur

La Fiche 4.1 permet de récapituler l'ensemble des projets déposés ainsi que le montant total des aides sollicitées. Elle est <u>renseignée automatiquement</u> à partir des informations saisies dans les fiches actions (3.1 et 3.2).

La Fiche 4.2 permet au représentant légal de l'association ou à son mandataire de signer la demande de subvention (après avoir vérifié le montant global sollicité et indiqué –le cas échéant- les coordonnées bancaires de l'association).

→ Fiche n° 5 : Compte-rendu financier (1)

Le compte-rendu financier (à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée) est composé d'un bilan qualitatif de l'action et d'un tableau financier. Dans le cas d'un renouvellement de subvention et lorsque la demande intervient avant la fin de l'exercice pour lequel la subvention précédente a été attribuée, un compte-rendu financier intermédiaire est transmis à l'autorité administrative qui a accordé la subvention.

→ Pièces à joindre : voir l'encadré en couverture.

1 Obligation prévue par l'article 10 de la loi n°2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration